

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT  
DE L'EXCELLENCE SPORTIVE  
DES LAURENTIDES**

Exercice terminé le 31 mars 2018

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

---

**CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE**

---

**TABIE DES MATIERES**  
Exercice terminé le 31 mars 2018

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT**

**ETATS FINANCIERS :**

Produits et charges

Evolution de l'actif net

Bilan

Flux de trésorerie

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**AUTRES RENSEIGNEMENTS :**

Annexe A - Programmes de soutien

B - Fonctionnement

1

3

4

5

6

7

11

12

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres du conseil d'administration du  
 Conseil de développement de l'excellence sportive  
 des Laurentides

**Rapport sur les états financiers**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES, qui comprennent le bilan au 31 mars 2018, et les états des produits et charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

**Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

**Sainte-Agathe-des-Monts**  
 124, rue Saint-Vincent  
 Sainte-Agathe-des-Monts  
 Qc J8C 2B1  
 T 819 326 3400  
 F 819 326 8839

**Saint-Jérôme**  
 3-4-255, rue de Martigny O.  
 Saint-Jérôme  
 Qc J7Y 2G4  
 T 450 432 8625  
 F 450 432 8868

**Mont-Tremblant**  
 969, rue de Saint-Jovite  
 bur. 201, Mont-Tremblant  
 Qc J8E 3J8  
 T 819 425 8691  
 F 819 425 9266

**Sainte-Adèle**  
 916, boul. de Sainte-Adèle  
 bur. 112, Sainte-Adèle  
 Qc J8B 2N2  
 T 450 229 2987  
 F 450 229 7749

**Lachute**  
 408A, rue Principale  
 Lachute  
 Qc J8H 1Y2  
 T 450 562 375-  
 F 450 562 1757

**Blainville**  
 905, boul. Michèle-Bohec  
 bur. 100, Blainville  
 Qc J7C 5J6  
 T 450 971 1550  
 F 450 971 4646

**Rivière-Rouge**  
 709, rue de l'Annonciation Nord  
 Rivière-Rouge  
 Qc J0T 1T0  
 T 819 275 1666  
 F 819 275 1113



Saint-Jérôme  
le 5 juillet 2018

Comptables professionnels agréés

*Amyot Gélinas, A.E.N.R.R.L.*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Opinion

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.



# CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

PRODUITS ET CHARGES  
Exercice terminé le 31 mars

	2018	2017
<b>PRODUITS</b>		
Contributions	178 072 \$	154 541 \$
Municipalités régionales de comté (note 6)	62 900	-
Conférence régionale des élus des Laurentides	87 132	110 082
Institut National du sport du Québec	5 040	-
Institut National du sport du Québec - Athlètes sans CREM	-	5 000
Forum Jeunesse Laurentides	6 245	13 755
Participation	21 655	-
Protocole d'entente - Gestion de l'aréna	651	1 020
Intérêts	7 250	5 310
Gala Excellence sportive Laurentides	8 192	2 101
Autres	377 137	291 809
<b>CHARGES</b>		
Programmes de soutien (annexe A)	267 610	209 263
Fonctionnement (annexe B)	137 059	68 120
Amortissement - équipement informatique	239	-
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>404 908</u>	<u>277 383</u>
	( 27 771) \$	14 426 \$

**CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE  
DES LAURENTIDES**

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
Exercice terminé le 31 mars

	2018	2017
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	37 711 \$	23 285 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	( 27 532 )	14 426
Investissement en immobilisations	( 4 530 )	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	5 649 \$	37 711 \$
	Investi en immobilisations	Total
	Non affecté	Total

**CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE  
DES LAURENTIDES**

**BIAN**  
31 mars

**ACTIF À COURT TERME**

Encaisse  
Débiteurs (note 3)

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)**

Créditeurs (note 5)  
Subventions reportées (note 6)

**PASSIF À COURT TERME**

**PASSIF**

**ACTIF NET**

Investi en immobilisations  
Non affecté

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

..... administrateur  
..... administrateur

2018	2017
93 706 \$	118 410 \$
43 134	84 344
136 840	202 754
4 291	-
141 131 \$	202 754 \$
39 131 \$	20 111 \$
92 060	144 932
131 191	165 043
4 291	-
5 649	37 711
9 940	37 711
141 131 \$	202 754 \$

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE  
DES LAURENTIDES**

**FLUX DE TRÉSORERIE**  
Exercice terminé le 31 mars

**ACTIVITÉS D'EXPLOITATION**

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges

Élément n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :  
Amortissements

Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux  
activités d'exploitation

**ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT**

Acquisition d'immobilisations corporelles

**DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE**

**ENCAISSE AU DÉBUT**

**ENCAISSE À LA FIN**

2018	2017
( 27 771) \$	14 426 \$
239	-
( 27 532)	14 426
7 358	( 91 675)
( 20 174)	( 77 249)
( 4 530)	-
( 24 704)	( 77 249)
118 410	195 659
\$ 93 706	\$ 118 410

---

# CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

---

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 mars 2018

## 1. STATUT ET OBJETIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué le 4 juillet 2012 comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), a cependant débuté son exploitation au cours de l'exercice financier 2013-2014. Son objectif est de promouvoir le sport et l'activité physique dans la région des Laurentides. L'organisme offre aux athlètes identifiés des services de soutien à la performance ainsi qu'à leurs organisations structurantes et aux entraîneurs oeuvrant dans la région des Laurentides.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur les informations à fournir concernant les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

### Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports, sous forme de biens et services reçus à titre gratuit, ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.



**2. PRINCIPALES METHODES COMPTABLES (suite)**

Les revenus d'intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les autres produits sont constatés à titre de produits lorsque le service a été rendu ou lorsque les biens ont été livrés.

**Evaluation des instruments financiers**

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des autres comptes à recevoir et des contributions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire aux taux suivants :

Equipement sportif  
Equipement informatique

3 ans  
3 ans

**Dépréciation d'actifs à long terme**

Les actifs à long terme amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE  
DES LAURENTIDES**

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 mars 2018

**3. DÉBITEURS**

Contributions  
Protocole d'entente  
Avances à un employé  
Taxes

	2018	2017
	\$ 13 630	\$ 74 834
	21 250	-
	-	2 203
	8 254	7 307
	\$ 43 134	\$ 84 344

**4. IMMOBILISATIONS  
CORPORELLES**

Équipement sportif  
Équipement informatique

	2018	2017
Coût	\$ 3 453	\$ -
Amortis- sement cumulé	\$ -	\$ -
Valeur nette	\$ 3 453	\$ -
	838	-
	4 291	-
	\$ 4 291	\$ -

**5. CRÉDITEURS**

Fournisseurs  
Salaires  
Frais cours

	2018	2017
	\$ 26 446	\$ 10 552
	11 845	7 440
	840	2 119
	\$ 39 131	\$ 20 111

**CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE  
DES LAURENTIDES**

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 mars 2018

**6. SUBVENTIONS REPORTÉES**

Les subventions reportées représentent des sommes reçues et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent.

	Municipalités régionales de comté	Autres organismes	Total
Solde au début	\$ 73 368	\$ 71 564	\$ 144 932
Contributions encaissées	146 465	161 867	308 332
Montant engagé de l'exercice	( 178 072)	( 183 132)	( 361 204)
Solde à la fin	\$ 41 761	\$ 50 299	\$ 92 060

**7. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE  
DES LAURENTIDES**

ANNEXE A - AUTRES RENSEIGNEMENTS  
Exercice terminé le 31 mars

**A - PROGRAMMES DE SOUTIEN**

Salaires et charges sociales - Coordination (nets de subventions de 0 \$; 2017 - 52 134 \$)  
Salaires et charges sociales - Sciences de l'entraînement  
Achat d'équipements  
Assurances des athlètes  
Formation et perfectionnement des entraîneurs et des intervenants  
Fournitures pour la gestion de l'aréna  
Frais de déplacements et de représentation  
Gala excellence sportive des Laurentides  
Location de plateaux sportifs  
Loyer  
Sciences de l'entraînement  
Services médicaux sportifs  
Services professionnels  
Soutien aux compétitions et camps d'entraînement  
Événements et rayonnement

2018	2017
62 019 \$	60 446 \$
30 243	-
12 496	24 789
3 129	3 264
11 660	24 965
4 395	-
849	7 440
7 364	3 329
5 816	221
5 063	4 004
72 239	38 508
33 140	9 016
1 829	24 968
-	213
17 368	8 100
267 610 \$	209 263 \$

# CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

## ANNEXE B - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mars

### B - FONCTIONNEMENT

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Salaires et charges sociales	52 261 \$	34 003 \$
Assurances	50	-
Combustible et électricité	875	-
Congrès et formation	-	1 856
Fournitures de bureau et papeterie	2 650	1 913
Frais de déplacements	1 154	747
Frais de réunion	1 008	715
Intérêts et frais bancaires	1 201	971
Loyer	1 428	4 708
Perte sur malversation	39 148	-
Publicité	17 871	8 154
Services professionnels	10 902	7 046
Taxes et permis	458	543
Télécommunications	8 053	7 464
	<u>137 059 \$</u>	<u>68 120 \$</u>